

VC n° 11 - Ouvrage sur l'Oule

Reconstruction du tablier du pont dit « Pont Benoît »

L'ancien ouvrage

Il était composé de trois travées de 5m, 17m et 6m pour une longueur totale de 28m. Il supportait une chaussée de 4m environ bordée de garde corps métalliques. Le tablier ne comportait aucun trottoir et il était en si mauvais état que les encorbellement ont du être interdits à la circulation. Il reposait sur deux poutres principales à sections variables (maxi 0m35 x 1 m 10) et deux poutres secondaires à sections fixes de 0m20 x 0m30. Les piles massives qui sont en maçonnerie étaient en bon état et ont été conservées pour appuyer le nouveau pont. Le tablier était directement encastré dans les piles et les culées et ne comportait ni appareils d'appuis, ni joints de chaussée.

Après une visite de l'expertise, il s'est avéré que non seulement le tablier était en mauvais état, mais aussi les poutres qui le supportent : il fallait envisager sa reconstruction à court terme.

Le nouvel ouvrage

Le tablier défaillant a été détruit pour laisser la place à un nouveau de type PRAD : poutres précontraintes par fils adhérents. La longueur totale du tablier passe à 29 m 10 pour une largeur de 4m 50 permettant le passage d'une chaussée de 3 m et de deux trottoirs de 0m75. Les piles étant en bon état ont été conservées et ont été arasées en tête et renforcées par un chaînage béton pour permettre la mise en place des bossages et appuis néoprènes. Le nouveau tablier est composé de 3 travées de 6m, 14m50 et 5m20 avec une épaisseur de 23 cm. Il est équipé de garde corps métalliques galvanisés à chaud et thermolaqués, de corniches, d'appareils d'appuis et de joints de chaussées. Un enrobé de 9,5 cm viendra recouvrir l'étanchéité du pont. Les travaux ont commencé le 10 avril pour se terminer mi-juillet.